

PUBLICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-046

Avis-vous est donné par le soussigné directeur général / secrétaire-trésorier de la Municipalité de Kazabazua, qu'à la séance ordinaire du 10 janvier 2023, le conseil a adoptée, par sa résolution numéro 2023-03-061, le règlement numéro 2023-046

RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES

Toute personne désireuse de prendre connaissance dudit règlement peut le faire à la municipalité de Kazabazua au 30 chemin Begley durant les heures d'ouverture soit du lundi au vendredi entre 8H00 à midi et de 13H00 à 16H00.



Directeur général

25 avril 2023

Date
